



TOURNOI DE TENNIS DE TABLE C.P. PATAY DIMANCHE 20 JUIN 2010



AU GYMNASSE MUNICIPAL DE PATAY

Ce tournoi est homologué par le Comité de tennis de table du Loiret sous le N° 2009/2010-45-05

REGLEMENT

Article 1 : Le juge Arbitre Frédéric ROBIN sera seul qualifié pour trancher tous les cas litigieux non prévus dans le présent règlement.

Article 2 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses du Loiret licenciés à la F.F.T.T. Chaque joueur devra se munir de sa licence (avec certificat médical présenté), d'une raquette F.F.T.T, et d'une balle.
Il est interdit de coller à l'intérieur du gymnase.

Article 3 : Le C..P. PATAY décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident pouvant se produire pendant le tournoi.

Article 4 : Le tournoi est réparti en tableaux.

Tableaux			
A	CLT 5 à 8 (<900 pts)	7 €/joueur	8h30
B	CLT 5 à 11 (<1 200 pts)	7 €/joueur	9h30
C	CLT 5 à 14 (< 1 500 pts)	7 €/joueur	12h30
D	TOUS CLASSEMENTS (5 à Numéroté)	7 €/joueur	14h00
E	HANDICAP 2 pts/classement en 1 set de 31 pts (maxi. 22 pts de handicap)	7 €/joueur	11h00
F	DAMES : TOUS CLASSEMENTS (5 à Numérotée)	6,5€/joueur	11h00
G	BENJAMINS à CADETS garçons et filles	6 €/joueur	10h00
H	LICENCE PROMO jeunes et adultes	6 €/joueur	9h30
I	DOUBLE total des classements <2 900 pts	3,5€/joueur	15h30

Important : inscriptions par joueur dans 3 tableaux maximum plus le Double.
Tous les tableaux sont disputés par poule puis élimination directe.

**3 Tableaux : 19 €
A à G**

Le tournoi se déroulera sans interruption : **BAR et BUFFET sur place**. Un jus d'orange sera offert à chaque participant(e).

Article 5 : Chaque joueur devra se faire pointer dès son arrivée.

Les parties se dérouleront en 3 manches gagnantes (sauf tableau HANDICAP).

Les féminines sont admises dans tous les tableaux au classement correspondant

Les joueurs absents 5min après l'appel de leur nom seront éliminés.

Tous les résultats seront diffusés au Comité.

Article 6 : Des coupes, espèces, bons d'achats et lots divers récompenseront les meilleurs de chaque tableau.

Article 7 : Le **tirage au sort** sera fait le samedi 19 juin à 14h au gymnase de Patay.

Article 8 : Le fait de s'engager implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Les engagements devront parvenir **AU PLUS TARD Le Samedi 19 juin avant 14h** par téléphone ou par mail

Tél : 02 38 80 86 49 : Francis CHAMBRUN 31 route de Villeneuve 45310 PATAY

02 38 75 70 49 : Patrick BERNEZ (heures de bureau)

MAIL : patrick.bernez@wanadoo.fr

(en dernier recours, il sera possible de s'inscrire le jour même du TOURNOI dans la limite des places disponibles).